

LE COLLECTIF PLAINE DE FRANCE OUEST

CAHIER D'ACTEUR DÉBAT PUBLIC A16

Septembre 2007

PROLONGEMENT DE L'A16 : DU TRACÉ CHOISI DÉPENDRA VOTRE FUTURE QUALITÉ DE VIE.

Le Collectif Plaine de France Ouest intervient dans le périmètre du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Ouest de la Plaine de France (20 communes autour de la Croix Verte).

Concernant le projet de prolongement de l'A16, le Collectif regroupe :

- ADREC Bouffémont
- Assoc. des Riverains de la RN1 à Montsoulst-Maffliers
- Assoc. Peut-être Villaines sous Bois
- Assoc. Pour la Sauvegarde du Moulin et des Cercelets Domont
- Assoc. Clos du Village Villaines sous Bois
- Attainville ma Campagne
- Collectif PLU Domont
- Défendre et Protéger l'Environnement Baillotois
- Ecouen Environnement
- Les Amis de la Terre, Val d'Oise

LES ASSOCIATIONS ONT OBTENU LE DÉBAT PUBLIC

Le projet de prolongement de l'autoroute A16 a été relancé par les pouvoirs publics fin 2004. Malgré les demandes des associations du Collectif Plaine de France Ouest, la concertation n'est restée que symbolique. Les associations et les agriculteurs du Pays de France se sont donc mobilisés pour demander l'organisation d'un débat public, conformément à la loi. Avec plus d'un millier de signatures, ils ont œuvré auprès du Conseil Régional et de France Nature Environnement pour que la Commission Nationale du Débat Public soit saisie du dossier.

Depuis 1995, les différents schémas directeurs d'aménagement concernant 20 communes du secteur ont été élaborés sans qu'aucune réunion publique n'ait été organisée. Cette absence de concertation avec les habitants n'est pas acceptable.

Aujourd'hui, pour la première fois, des réunions publiques sont organisées sur les déplacements et l'aménagement de notre territoire.

**NE LAISSONS PAS PASSER CETTE OCCASION
PARTICIPONS AUX REUNIONS DU DÉBAT PUBLIC !**

LES ENJEUX DU PROJET

Depuis 1965, le projet de prolongement de l'A16 a connu bien des avatars. En 2006, le tracé qui l'amenait jusqu'au BIP à Sarcelles a été abandonné, ce qui supprime la principale justification du tracé A (en rouge).

Seuls subsistent donc les objectifs locaux, qui ont toujours fait l'unanimité :

- Donner à la route qui traverse Montsoulst et Maffliers le caractère local réclamé depuis des années par les habitants riverains de la N1.
- Supprimer l'erreur de conception que constitue le giratoire de la Croix Verte.

Il y a aussi un projet d'aménagement qui, lui, ne fait pas l'unanimité :

- La réalisation d'une importante zone d'activités à la Croix Verte au détriment de l'activité agricole. Pour le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, le prolongement de l'A16 a toujours été lié à la réalisation de cette zone industrielle (voir encadré page 3).

Cahier d'acteur du collectif
Plaine de France Ouest réalisé dans le cadre du
débat public organisé par

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A16
de l'Isle-Adam à la Francilienne

Certaines contributions sont sélectionnées par la Commission Particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs. Pour bénéficier d'une publication, il convient de contacter la CPDP.

LE TRACÉ A (EN ROUGE) PERMETTRAIT-IL DE DÉSENGORGER LA N1* ? L'ANALYSE DES DONNÉES DE CIRCULATION INVALIDE CET ARGUMENT.

Le flux de circulation entre Ronquerolles et Mours

Il est de 56 569 véhicules/jour (v/j) se répartissant en 16 150 v/j sur l'A16 soit 28,5 % du trafic, et 40 419 v/j sur la N1, soit 71,5 %.

Ces chiffres montrent que l'A16 existante ne draine qu'un peu plus d'1/4 du trafic, les 3/4 se faisant sur la N1 par une circulation majoritairement locale d'habitants de l'Oise qui travaillent en Ile de France.

A l'échangeur A16 / N184 ou N1

Les circulations sont à peu près équivalentes entre la N184 (51 %) et la N1 (49 %), le trafic international suivant plutôt la direction de Paris Ouest.

De Maffliers à Moisselles et de Moisselles à Pierrefitte

Au niveau de Maffliers la circulation est de 35 548 v/j pour passer, après le franchissement de la Francilienne, à 52 019 v/j au niveau de Moisselles, soit une augmentation de 46,5 %.

À Pierrefitte il ne reste plus que 24 944 v/j. Ainsi, 52 % des véhicules présents sur la N1 à Moisselles se sont répartis dans les réseaux collatéraux.

Ceci montre que non seulement la Francilienne ne réduit pas la circulation sur la N1 entre Maffliers et Moisselles, mais qu'elle l'augmente de près de 50 % en amenant des véhicules qui se rendent dans les différents bassins d'emplois existant entre Domont et Paris.

L'analyse de ces données indique bien que la majeure partie du trafic de la N1 est locale. Le raisonnement qui prétend que le tracé A transférerait un fort pourcentage de véhicules vers l'autoroute A1 n'a donc pas de sens, leurs parcours étant circonscrits aux abords de la N1 et aux communes de la banlieue Nord. De plus, l'A1 est déjà saturée à l'entrée de Paris.



(Source DDE, année 2005)

AVEC LE TRACÉ A, UNE ZONE D'ACTIVITÉS DE 200 HECTARES, NON MERCI !

Le tracé A coupe l'espace agricole et crée une enclave de 200 hectares environ entre Montsoulst et Maffliers, l'A16 et la Francilienne. Les maires du Syndicat Intercommunal destinent cet espace à une zone d'activités « comparable à celle de Saint Ouen l'Aumône, près de Cergy, de l'ordre de 150 à 200 ha » (Schéma Directeur Local, Avril 2006, P. 71).

Il est évident qu'une **grande zone d'activités dans un nœud routier comme la Croix Verte serait nécessairement dédiée à la logistique** (stockage et transport par camions). Ce point de vue a toujours été nié par les maires, tous fervents partisans de cette zone.

Or :

- Parmi les zones d'activités existantes, la ZA des 70 Arpents à Montsoulst, récemment renouvelée, comporte actuellement 6 entreprises de logistique sur 8.

- En 2001, le maire d'Attainville a souhaité ouvrir une ZA entre sa commune et Moisselles. Deux sociétés se sont portées candidates : la SERNAM et STARS SERVICE, toutes deux entreprises de logistique.
- La même année, la commune d'Ecouen a créé, sur 60 ha, une nouvelle zone d'activités industrielles et commerciales. Sur toute la partie industrielle, un seul permis de construire a été délivré : pour trois immenses entrepôts de logistique !

LES ASSOCIATIONS LOCALES ONT EMPÊCHÉ CES DEUX DERNIERS PROJETS, PRÉSERVANT AINSI UNE CENTAINE D'HECTARES. QUI S'EN PLAINDRA ? LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES DOIT ÊTRE RÉSERVÉE À DES PROJETS UTILES AUX HABITANTS.

* Depuis la nouvelle loi de décentralisation, la N1 est devenue la RD301 de Moisselles jusqu'au barrage de Pierrefitte.